

Belgium-Wavre: Architectural and related services

OJ S 65/2021 02/04/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Agence de promotion immobilière du Brabant Wallon

National registration number: 0877.915.425_587229

Postal address: Place du Brabant wallon 1

Town: Wavre

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Postal code: 1300

Country: Belgium

Contact person: Émilie Bassem

E-mail: e.bassem@apibw.be

Telephone: +32 10236942

Internet address(es):Main address: www.apibw.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=406299>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=406299>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=APIBW-CSE-WIS%2FARCHITECTURE%2F2021-F02>**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Régie provinciale autonome

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Court-Saint-Étienne – Wisterzée – Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de construction de seize logements

Reference number: APIBW-CSE-WIS/ARCHITECTURE/2021-F02_0

II.1.2.

Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Sur la parcelle (de 16 à 62 ca) se trouve actuellement un immeuble de caractère, inoccupé depuis de nombreuses années. Il montre de multiples signes de dégradation et sa rénovation occasionnerait des frais très importants. Au vu du contexte environnant, la configuration du bâti pourrait être revue afin de créer une porte d'entrée vers le site de Court Village situé à l'arrière de la parcelle. Dès lors, le projet consiste en la démolition de l'immeuble existant et la construction d'un immeuble en face du bâtiment nouvellement construit de l'autre côté de la rue afin de définir cette porte d'entrée au site.

Après démolition du bâtiment existant d'environ 405 m² (555 m² avec les sous-sols), le terrain permet de construire un immeuble de seize logements. La construction de sous-sol est à éviter pour les raisons suivantes: zone d'aléa d'inondation faible à élevé, environnement très bâti demandant des moyens de mise en œuvre coûteux, rentabilité du projet. Dès lors, les parkings seront préférentiellement prévus en extérieur.

La mission de l'auteur de projet comprend les services d'architecture, de stabilité, de techniques spéciales et de PEB. Pour information, ces logements seront vendus selon le principe de l'APIBW, environ un tiers vendu en catégorie A, un tiers en catégorie B et le dernier tiers en catégorie C. Le niveau de finition est identique pour les trois catégories. Les informations se trouvent sur le site Internet www.apibw.be

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Ancien immeuble provincial Wisterzée est situé Avenue de Wisterzée 56-58 à 1490 Court-Saint-Étienne.

II.2.4. Description of the procurement

Les services comprennent l'étude et le suivi de l'exécution des travaux pour le projet précité. Ils s'articulent autour de quatre compétences requises, au minimum:

— À l'étape des demandes de participation (candidatures), seule la compétence architecture et la compétence XXXXX est (sont) demandée(s) et donc évaluée(s). En vertu de l'article 8 § 2 de la loi du 17.6.2016, le candidat inclura (tous) le(s) opérateur(s) économique(s) dont la capacité est mobilisée pour satisfaire aux conditions de sélection (niveaux spécifiques minimaux exigés) relatives à la capacité technique et professionnelle. Ces opérateurs économiques ne pourront donc pas être des tiers (sous-traitant, consultant, etc.). Lorsqu'un candidat compte plusieurs opérateurs économiques, ces derniers forment ce qu'on appelle un «groupement» (société momentanée, co-traitance, etc.). La responsabilité (de la candidature puis, le cas échéant, de l'offre et de la mission) est partagée entre ces opérateurs économiques. Un mandat doit être donné à l'un des opérateurs du groupement, appelé «Mandataire»: ce dernier dispose du pouvoir de signature et représente le groupement à l'égard de l'adjudicateur. Le candidat seul ou le mandataire du groupement sera chargé, en tout

ou en partie, de la compétence architecture. Attention: en vertu de l'article 54 de l'arrêté royal du 18.4.2017 (§ 1) un candidat ne peut introduire qu'une seule demande de participation par marché et (§ 2) un soumissionnaire ne peut remettre qu'une offre par marché.

— En vue de la production des offres et de l'exécution du marché, les candidats retenus devront assumer en outre trois compétences supplémentaires (stabilité, techniques spéciales, PEB). Toute compétence jugée utile ou pertinente par rapport à l'objet du marché pourra alors également être ajoutée. Le soumissionnaire pourra faire appel à un ou plusieurs opérateur(s) économique(s) tiers (sous-traitant(s), consultant(s), etc.) pour assumer ces trois compétences supplémentaires requises et les éventuelles compétences ajoutées de son initiative.

La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Le budget des travaux est estimé à ce jour à 2 800 000,00 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur base d'un pourcentage forfaitaire, soit à compléter % du montant total des travaux (décompte final), toutes compétences confondues (compétences requises + éventuelles compétences ajoutées d'initiative par le soumissionnaire).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les critères de limitation du nombre de candidats retenus sont détaillés dans l'annexe 2 du présent avis de marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

L'inscription au registre de la profession du candidat (ou dans le cas d'un groupement, son mandataire) chargé de la compétence architecture sera attestée de la façon suivante:

- base de données officielle et d'accès gratuit sur laquelle l'adjudicateur pourra procéder à la vérification;
- à défaut: fourniture d'une attestation datant de moins de six mois d'inscription à un ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans sa région/son pays d'origine.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La moyenne annuelle des chiffres d'affaires globaux des trois dernières années devra être égale ou supérieure à 300 000,00 EUR HTVA.

Le soumissionnaire fournira une déclaration concernant son chiffre d'affaires annuel portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Démonstration des compétences pour la mission: prouvée via une liste reprenant, pour toute compétence minimale requise à l'étape de candidature (architecture), les missions menées dans les cinq dernières années (Attention: la date maximale prise en compte pour une référence construite est celle de réception provisoire de l'ouvrage) pouvant constituer des références pour la ou les compétence(s) que l'opérateur économique assumera pour le présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Concernant la compétence architecture, la liste des missions comprendra au minimum une référence livrée (réception provisoire des travaux obtenue) ayant fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux s'élève au minimum à 1 000 000,00 EUR HTVA. Attention: cette référence doit appartenir à l'opérateur économique qui, tel qu'identifié dans la note de présentation du candidat (voir point 7 annexe 2), sera chargé de la gestion du marché public de travaux (lors de sa passation-rédaction du cahier des charges et lors de son exécution), faisant par le biais de cette référence la preuve de sa compétence en cette matière.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/05/2021 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 02/06/2021

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes:

Annexe 1 — Formulaire DUME.xml;

Annexe 2 — Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & Contenu du dossier de candidature;

Annexe 3 — Reportage photographique.

Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016 relative aux marchés publics.

Cette déclaration implicite vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur: les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché.

[2] La procédure se déroule en deux temps:

1) sélection qualitative: sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature; ces derniers sont invités à remettre offre;

2) attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale.

Les offres seront constituées d'une esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires.

Les critères d'attribution sont les suivants: qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (35 %), performance et fonctionnalité (25 %), montant des honoraires (20 %), optimisation de l'investissement (15 %) et présentation de l'offre (5 %).

[3] Le cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17.6.2016.

[4] L'adjudicateur sera assisté dans le choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur.

[5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et ayant obtenu au minimum 60 % au regard des critères d'attribution et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 3 000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

[6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7) est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État — Greffe de la section du contentieux administratif
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349470
Fax: +32 22349842
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

31/03/2021